

Grand Belfort
Communauté d'Agglomération

RAPPORT 2022 D'ACTIVITÉ



A white location pin icon on a blue background, with the text "52 communes" below it.



A white icon of a group of people on a blue background, with the text "103 016 habitants" below it.



SOMMAIRE

1 TERRITOIRE ET GOUVERNANCE	P 05
• Le territoire	P 06
• Les élus	P 08
• Les instances	P 10
• L'administration : organigramme	P 12
• Les compétences	P 14
2 ÉQUIPEMENTS ET MISSIONS	P 15
• Le développement économique et l'aménagement du Territoire	P 16
• Les équipements sportifs	P 18
• La culture et le tourisme	P 20
• Le service public de l'eau et de l'assainissement	P 22
• Les déchets ménagers	P 24
• L'environnement	P 25
• Le cadre de vie	P 26
• L'urbanisme	P 28
• Habitat et politique de la ville	P 29
• Les gardes champêtres territoriaux	P 30
• Le numérique	P 31
• L'appui aux communes	P 32
• Le service aux communes	P 33
3 LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022	P 35
• Grand Belfort 2030 : création du conseil de développement	P 36
• Développement économique : des espaces stratégiques pour le territoire	P 37
• Cadre de vie : L'avenue Maréchal-Juin totalement renouvelée	P 38
• Valorisation des déchets : ouverture d'une troisième déchèterie	P 40
• Eau : restaurer nos infrastructures	P 41
• Organisation : Lancement du projet d'administration	P 42
4 REPÈRES BUDGÉTAIRES	P 44
• Comptes administratifs	P 45



Damien MESLOT
Président du Grand Belfort

Le Grand Belfort s'est doté d'un **nouveau Conseil de développement** représentatif des forces qui composent notre territoire. Sous la présidence de Daniel Hissel, cette nouvelle instance s'est rapidement mise au travail pour produire des avis qui participent à guider les choix politiques de l'assemblée communautaire. C'est l'occasion de remercier l'ensemble des membres du Conseil de développement pour leur participation bénévole.

L'année 2022 voit se concrétiser **d'importants projets confirmant le rôle de notre agglomération dans un écosystème autour de l'hydrogène**. L'implantation de la société McPhy à l'Aéroparc de Fontaine, la construction de la station de production d'hydrogène à Danjoutin, le lancement du projet Belfort e-start au techn'hom témoignent d'une filière qui poursuit sa construction et se renforce au profit de l'emploi bien sûr mais aussi de la transition énergétique.

Notre agglomération a d'ailleurs **un rôle prépondérant en matière de préservation de l'environnement**. Nous poursuivons ainsi notre travail de modernisation du service public de l'eau en améliorant la performance du réseau d'adduction, en continuant la modernisation de nos installations d'assainissement et en préparant un grand plan de rénovation de notre usine de production d'eau potable. Sur le plan de la prévention et de la valorisation des déchets, après l'ouverture d'une quatrième déchèterie sur l'Aéroparc permettant de couvrir équitablement tout notre territoire, l'extension des consignes de tri puis la collecte des bio-déchets à venir représentent de grands enjeux de progression.



Jérôme SAINTIGNY
Directeur général des services

La sécheresse qui a marqué l'été 2022 nous a de nouveau rappelé à quel point notre territoire situé en tête de bassin est de plus en plus dépendant pour sa ressource en eau dont nous recherchons la diversification.

Nos installations, qui ont déjà bénéficié de nombreux investissements sur le volet assainissement doivent désormais être renouvelées sur la production d'eau pour mieux la sécuriser. L'importante **casse d'alimentation du réservoir d'eau** au Mont à l'automne en témoigne. Il faut saluer la mobilisation des agents du service public de l'eau du Grand Belfort pour assurer les réparations en un temps record.

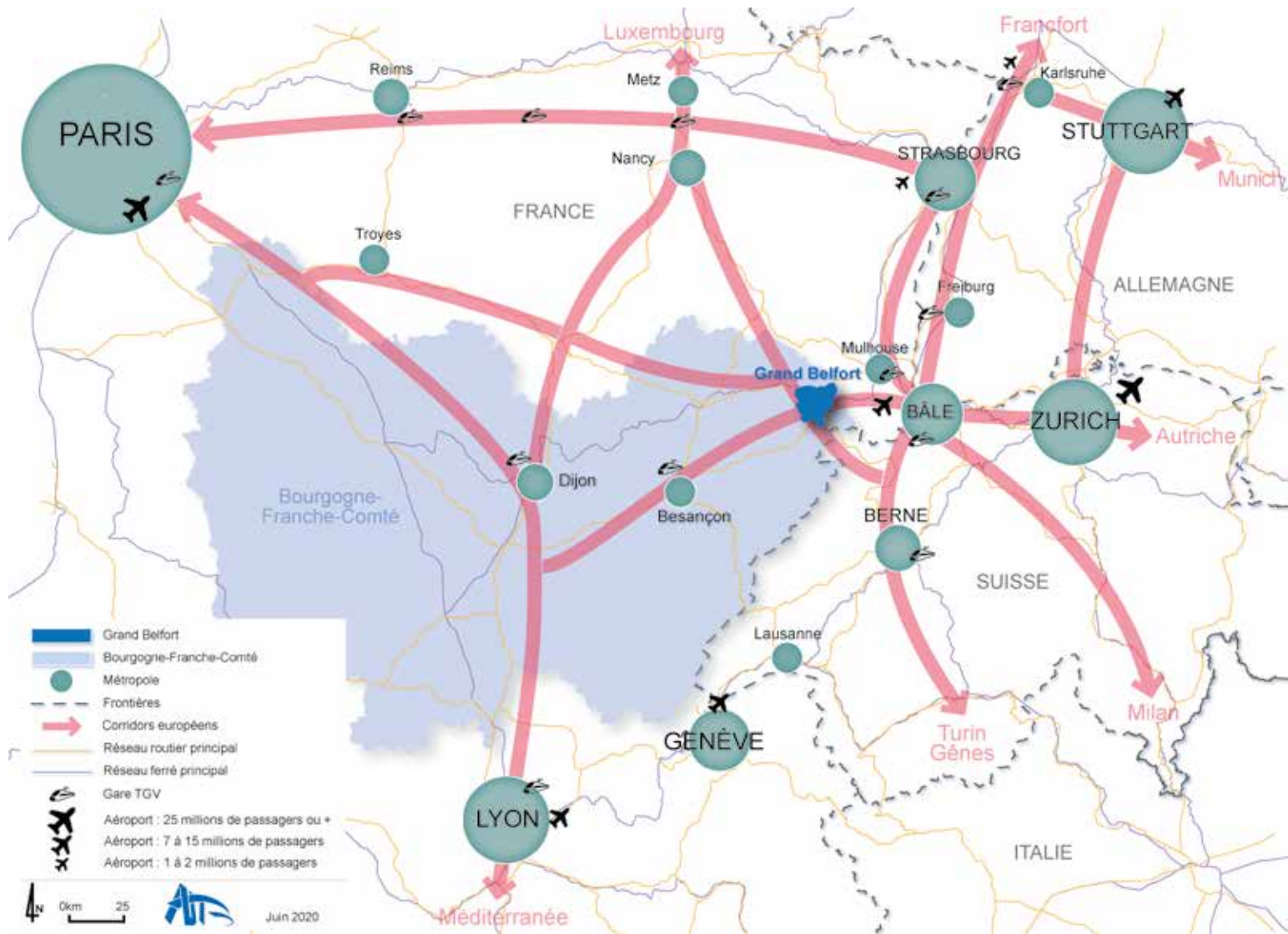
L'année 2022 a vu Grand Belfort se doter d'un nouveau service avec **l'ouverture d'une quatrième déchèterie** sur la commune de Fontaine, au sein de la zone d'activité économique de l'Aéroparc. Elle vient ainsi finaliser le maillage du territoire avant de nouveaux défis, ceux de l'extension de consignes de tri, puis de la collecte des bio-déchets.

Cette année fut aussi le temps d'un grand chantier interne à travers **le projet d'administration**. La participation massive des agents du service public a permis de définir 41 actions bien concrètes pour que l'administration du Grand Belfort, étroitement mutualisée avec celle de la Ville de Belfort, se modernise pour être plus efficace et plus accueillante au service des élus et de nos concitoyens.

TERRITOIRE ET **GOUVERNANCE**



Le Grand Belfort au cœur de l'Europe
Source : AUTB





263 Km²

52 Communes

40 km² Surface urbanisée

103 951 Habitants

47 368 Ménages

44 640 Emplois

5 617 Étudiants

96 Élus communautaires

VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



DAMIEN MESLOT
PRÉSIDENT DU GRAND BELFORT

VICE-PRÉSIDENTS



Maryline Morallet
1^{re} Vice-présidente
chargée des finances,
des affaires juridiques et
du patrimoine
Maire de Sevenans



Marie-Laure Friez
2^e Vice-présidente
chargée de l'écologie
et du développement
durable
Maire de Botans



Alexandre Mançanet
3^e Vice-président chargé
du fonds de concours et
des relations avec les
communes
Maire de Vauthiermont



Rafaël Rodriguez
4^e Vice-président chargé
du développement
économique du territoire
Maire de Méziré



Delphine Mentré
5^e Vice-présidente
chargée de la culture
Belfort



Éric Kœberlé
6^e Vice-président chargé
de l'enseignement
supérieur et de la
recherche
Maire de Bauvilliers



Florence Besancenot
7^e Vice-présidente
chargée des grands
équipements sportifs
Belfort



Jacques Bonin
8^e Vice-président
chargé de la politique
de gestion des déchets
Bourogne



Loubna Kefti-Charif
9^e Vice-présidente
chargée des ressources
humaines
Belfort



Philippe Challant
10^e Vice-président
chargé de la politique
de l'eau
Maire de Sermamagny



Alain Picard
11^e Vice-président
chargé du
développement de la
politique de santé
Belfort



Marie-France Cefis
12^e Vice-présidente
chargée de la
valorisation du
patrimoine
Maire de Valdoie



Stéphane Guyod
13^e Vice-président chargé
des transports, des voiries
et de l'accessibilité
intercommunale
Maire de Meroux-Moual



Samuel Dehmeche
14^e Vice-président
chargé du logement,
de l'habitat et du
renouvellement urbain
Belfort



Pierre Carles
15^e Vice-président
chargé de la sécurité
civile et de la protection
contre les incendies
Maire de Offemont

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Thierry Besançon
Conseiller
communautaire
délégué aux gardes
champêtres territoriaux
Maire de Bessoncourt



Bouabdallah Kiouas
Conseiller communautaire
délégué au développement
numérique du territoire et des
nouvelles technologies
Belfort



Arnaud Miotte
Conseiller communautaire
délégué à la gestion et au
développement des zones
d'activités industrielles et
commerciales
Maire de Fossemaigne



Françoise Ravey
Conseillère communautaire
déléguée aux instructions
d'urbanisme et au droit
des sols
Maire de Moruillars



Pierre Fietier
Conseiller communautaire
délégué au développement
de la zone d'activité
de l'Aéroparc
Maire de Fontaine



Marianne Dorian
Conseillère communautaire
déléguée au tourisme
Belfort



Miltiade Constantakatos
Conseiller communautaire
délégué à la gestion des
milieux aquatiques et à la
prévention des inondations
(Gemapi)
Maire de Frais

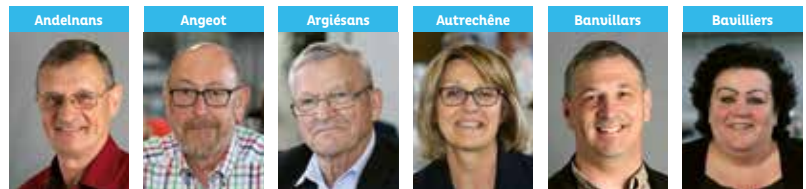


Joseph Illana
Conseiller communautaire
délégué à l'économie
sociale et solidaire
Belfort

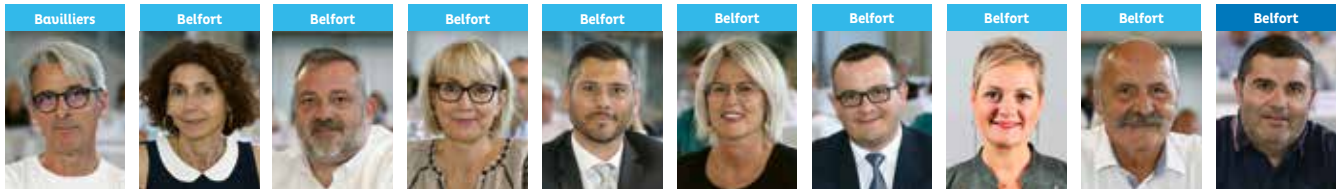


Laurent Demesy
Conseiller communautaire
délégué au conseil
de développement
Maire d'Évette-Salbert

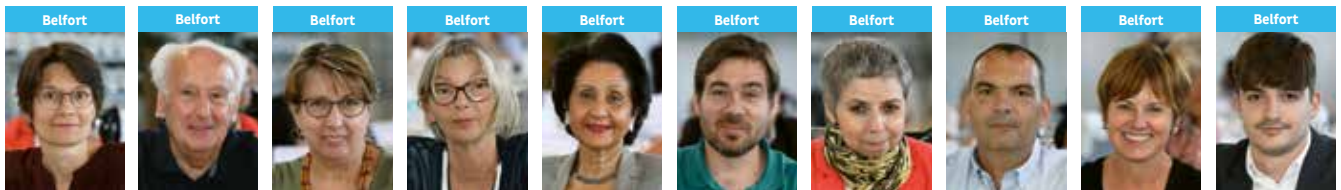
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



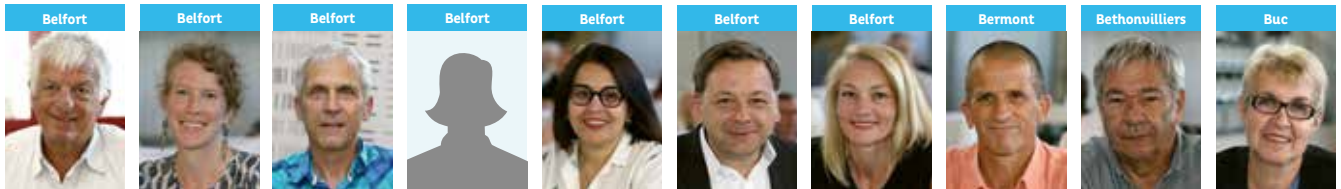
Bernard Mauffrey Maire
Michel Nardin Maire
Roger Lauquin Maire
Corinne Aymonier Maire
Thierry Patte Maire
Josiane Haasz-Juillard



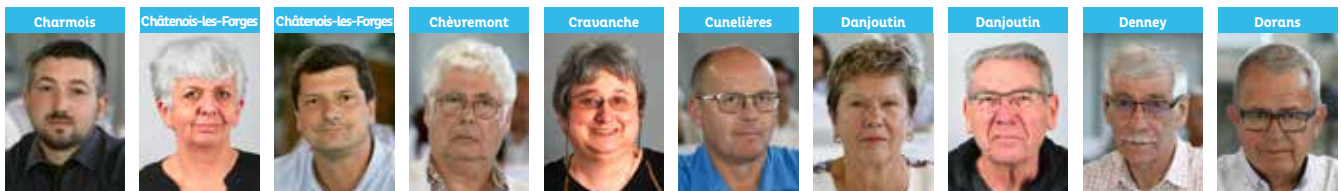
Gérald Loridat
Évelyne Caloprisco
Sébastien Vivot
Marie-Hélène luol
Tony Kneip
Rachel Horlacher
Loïc Lauvaill
Charlène Authier
Jean-Marie Herzog
Pierre-Jérôme Collard



Marie Stabile
Yves Vola
Marie-Thérèse Robert
Nathalie Boudevin
Paruin Cerf
Brice Michel
Latifa Gilliotte
David Dimey
Corinne Castaldi
Nikola Jelcic



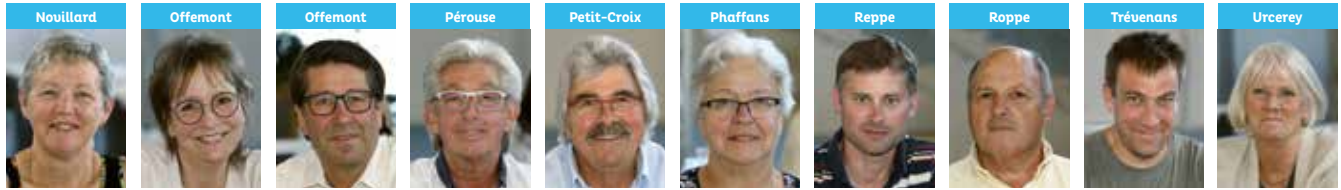
François Boron
Mathilde Regnaud
René Schmitt
Annie Bailey
Samia Jaber
Bastien Faudot
Marie-José Fleury
Pascal Grosjean Maire
Alain Tritter Maire
Édith Petey



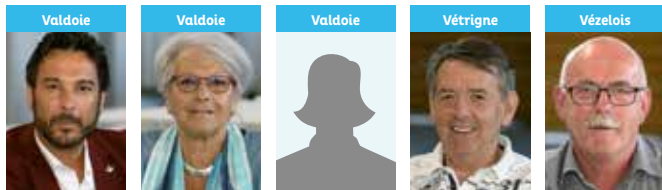
Julien Plumeleur Maire
Marie-José BAILLIF Maire
Florian Bouquet
Jean-Paul Moutarlier Maire
Anne Claude Truong
Henri Ostermann Maire
Martine Pauluzzi
Pierre GOBERT
Jean-Paul Morgen Maire
Daniel Schnoebelen Maire



Gérard Payrou Maire
Éric Gilbert Maire
Dominique Jeannin Maire
Hafida Berregad
Jean-Claude Mouglin Maire
Michel Blanc Maire
Bernard Guerre-Genton Maire
Sylvain Ronzani
Michael Jäger Maire
Michaël BRUN Maire



Pascale Gabilloux Maire
Marie-Line Cabrol
Dominique Retailleau Maire
Jean-Pierre Cnudde Maire
Alain Fiori Maire
Christine Bainier Maire
Olivier Chrétien Maire
Jean-François Rousseau Maire
Pierre Barlogis Maire
Marie-France Bonnans-Weber Maire

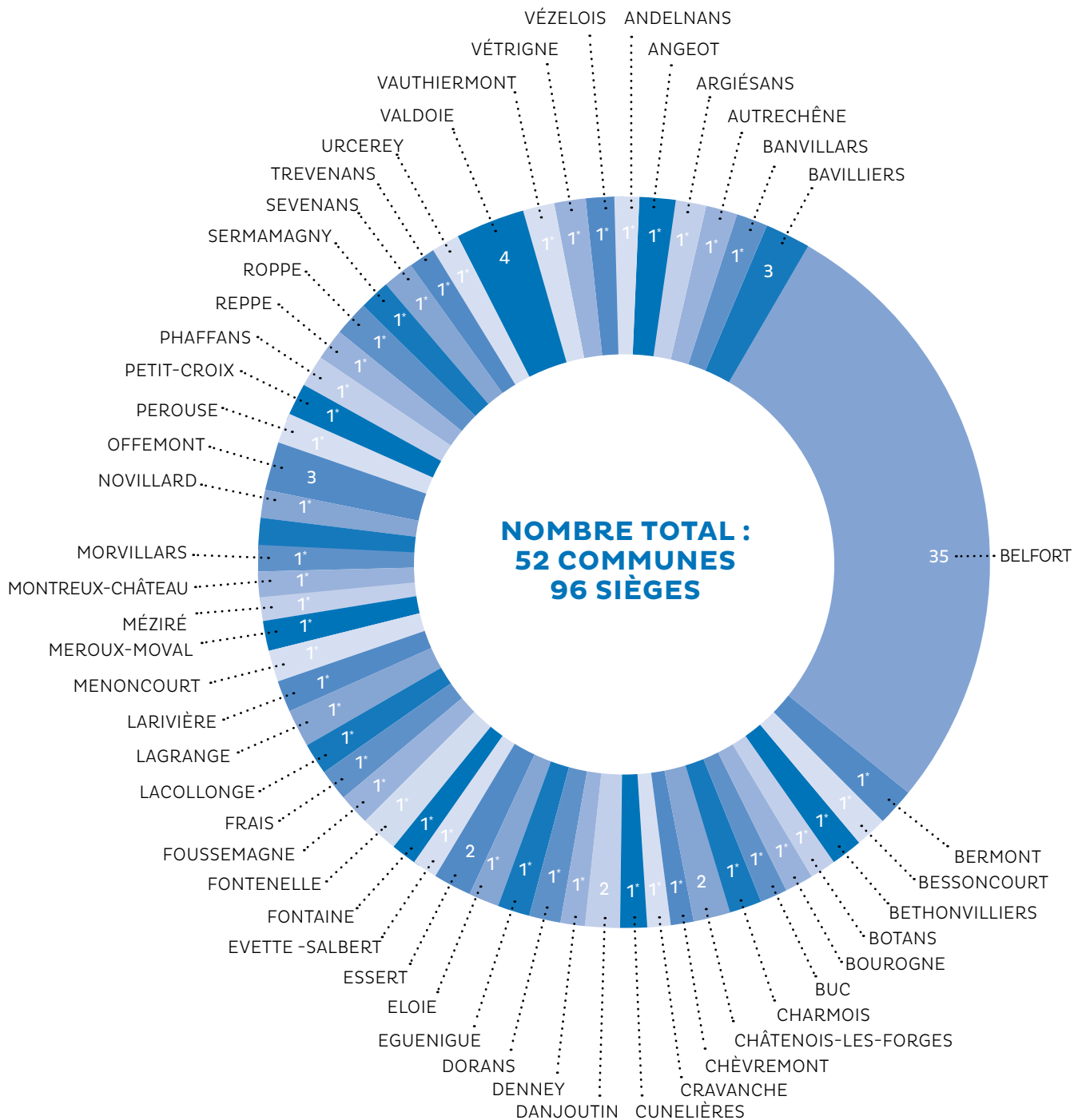


Bülent Kılıçparlar
Marie-Paule Merlet
Sabrina Malapelle
Alain Salomon Maire
Roland Jacquemin Maire

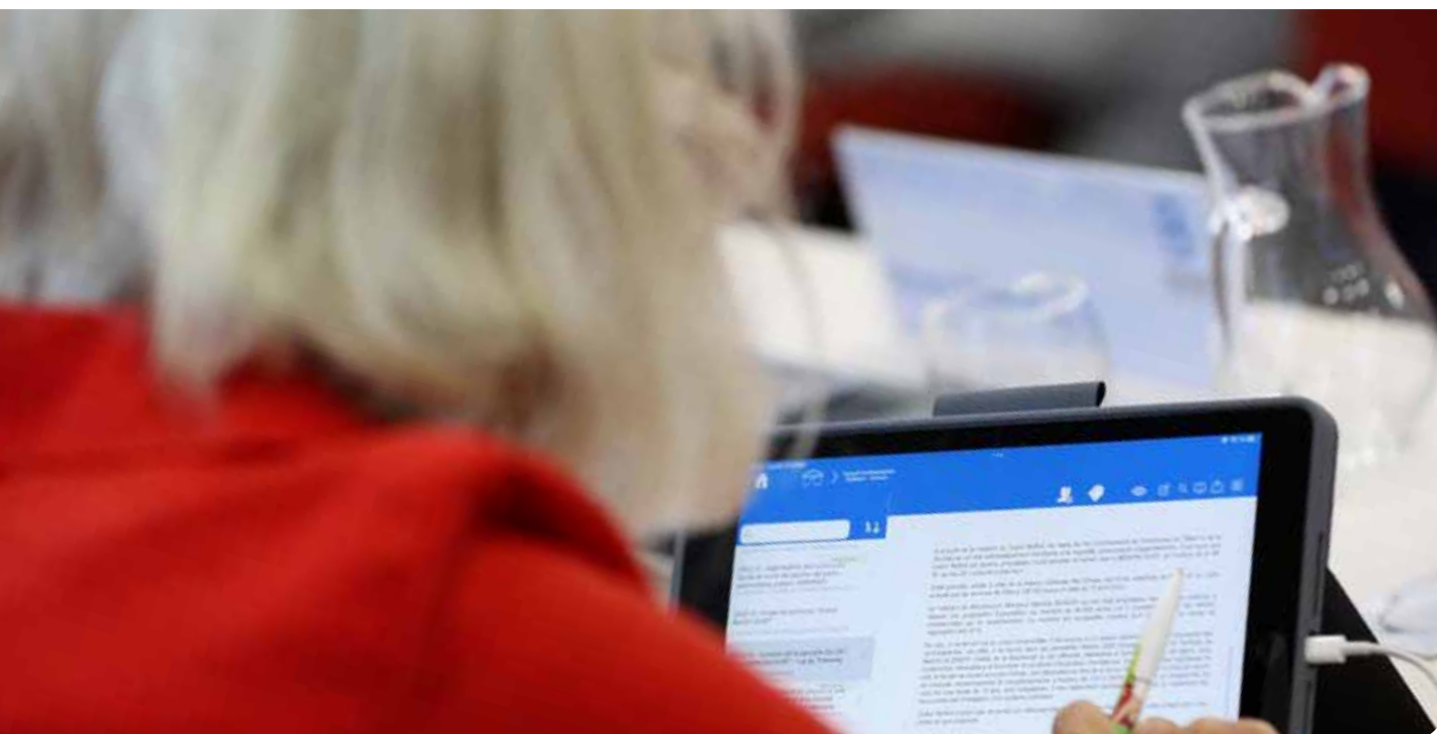
Mis à jour en juillet 2023

LES INSTANCES DÉCISIONNAIRES

(*) = 1 titulaire + 1 suppléant



Mise à jour en septembre 2022



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Le bureau communautaire réunit le président, les Vice-présidents et les conseillers communautaires délégués élus au sein du conseil communautaire. Le bureau prépare les propositions à soumettre au conseil communautaire et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation.

L'ensemble des Maires est convié aux réunions du bureau.



32 en Bureau
et 133 en conseil communautaire

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



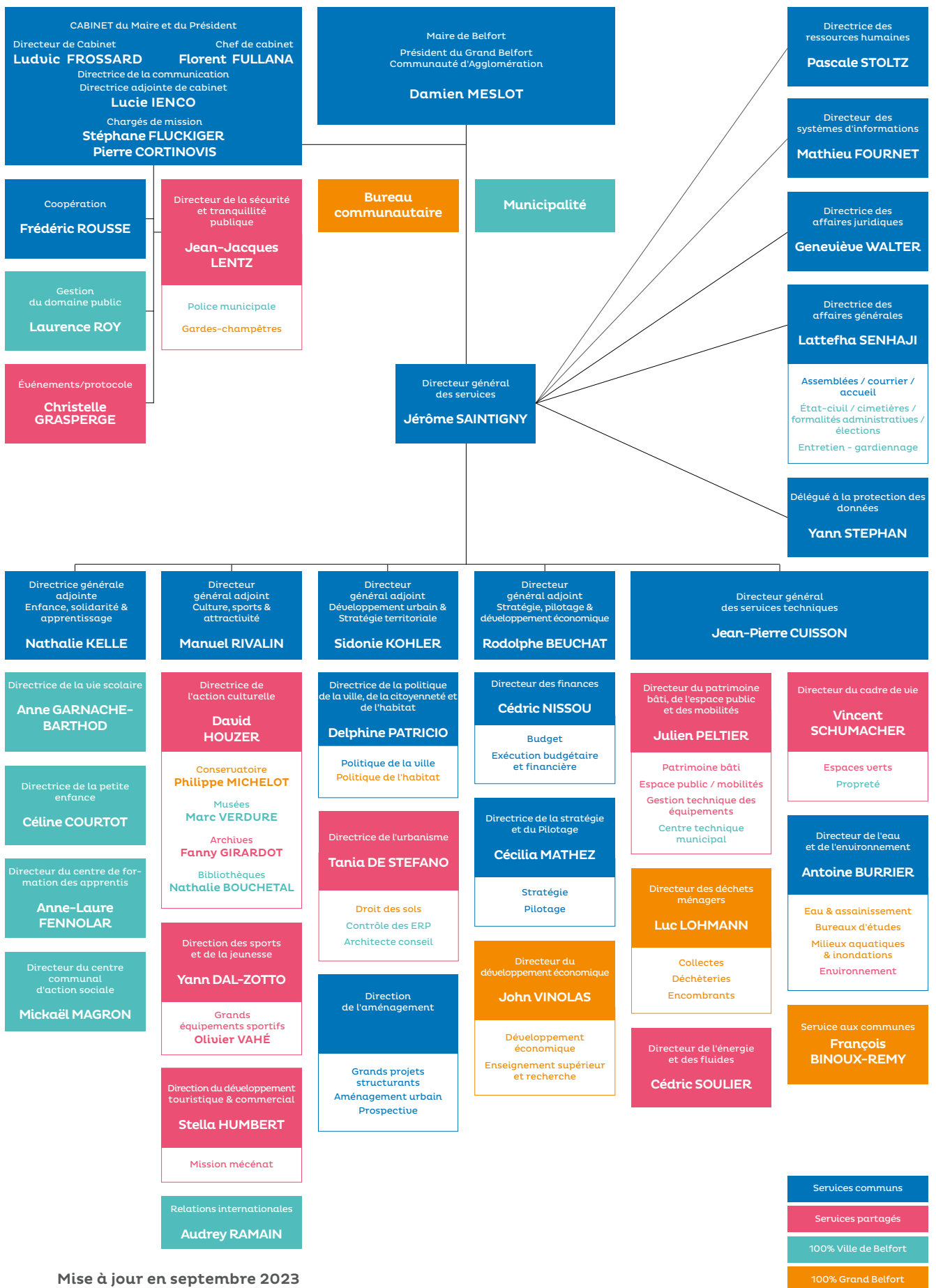
Le conseil communautaire est l'organe délibérant du Grand Belfort. Il vote le budget et détermine les orientations de la politique communautaire.



24 en Bureau
et 179 en conseil communautaire

L'ADMINISTRATION

Organigramme 2023 de la Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération



EFFECTIF DU GRAND BELFORT AU 1^{ER} JANVIER 2022

Effectif du Grand Belfort au 1^{er} janvier 2022

ADMINISTRATION ET SERVICE		ADMINISTRATION ET SERVICE	
Maire et Président		DGA Développement urbain et stratégie territoriale	
Cabinet du Maire et du Président	2	Direction de la politique de la ville, de la citoyenneté et de l'habitat	3
Direction de la communication	2	Direction de l'urbanisme	14
Direction de la coopération transfrontalière	1	Mission NPRU	2
Direction de la sécurité et de la tranquillité publique	11	Direction de l'aménagement	2
Événements et protocole	1	DGA Stratégie, pilotage et développement économique	
Direction générale		Direction de la stratégie & du pilotage	7
Délégation à la protection des données	1	Direction des finances	13
Direction des affaires générales	22	Direction du développement économique	6
Direction des affaires juridiques	13	Direction générale des services techniques	
Direction générale des services	11	Direction des déchets ménagers	90
Direction des ressources humaines	32	Direction de l'eau et de l'environnement	115
Direction des systèmes d'information	27	Service aux communes	1
DGA Culture, sports, attractivité & relations internationales			523
Direction de l'action culturelle	90		
Direction des sports et de la jeunesse	55		
Direction du développement touristique & commercial	2		

LES COMPÉTENCES

Tableau simplifié des compétences

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE		ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	POLITIQUE DE LA VILLE
EAU	GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES		ASSAINISSEMENT	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS	
DÉCHETS MÉNAGERS	ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE + PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE			
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE		CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE			

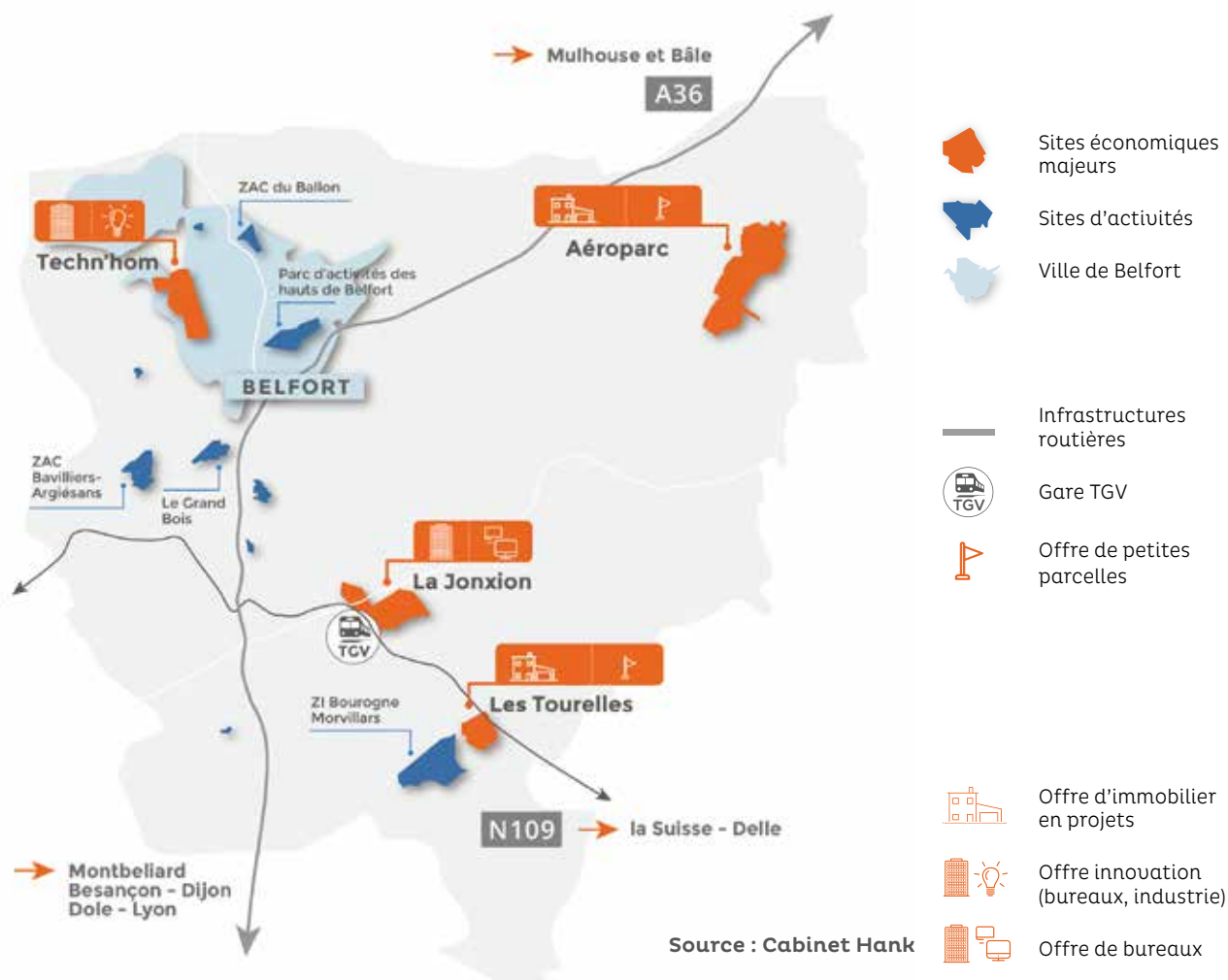
COMPÉTENCES FACULTATIVES

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA LIGNE TGV RHIN-RHÔNE		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE		DÉFENSE INCENDIE	
CULTURE ET ACTIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS		ÉCOLE NUMÉRIQUE		HAUT-DÉBIT	SIG
SERVICE D'APPUI AUX COMMUNES		SERVICE À LA POPULATION	DECI	INSTRUCTION DES AUTORISATIONS LIÉES AU DROIT DES SOLS	
CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN, GESTION ET FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENT CULTURELS DE CRÉATION, DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL					

ÉQUIPEMENTS ET **MISSIONS**



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



22 Zones d'activités économiques

637 Entreprises

14 000 Emplois

SES MISSIONS

- **Poursuivre** l'accompagnement et la diversification des filières d'avenir
- **Encourager** l'initiative, l'innovation et développer les compétences
 - **Accompagner et développer** le parcours résidentiel des entreprises
- **Développer** l'attractivité économique de l'agglomération et l'offre foncière et immobilière
- **Assurer** le suivi administratif, technique et financier des zones d'activités en concession d'aménagement (Aéroparc, Tourelles, Techn'Hom)
- **Suivre** l'élaboration des schémas de développement et d'aménagement : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Territoire de Belfort
- **Assurer** le suivi des aides financières apportées aux communes du Grand Belfort dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'urbanisme

DES OUTILS LOCAUX AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE }

L'AUTB

Agence d'Urbanisme
du Territoire de Belfort

www.autb.fr



Depuis 1977, l'AUTB vient en appui sur les questions de l'aménagement et de l'urbanisme. Un programme de travail unique est partagé par les financeurs de l'agence et sert de base aux conventions passées entre chaque partenaire (le Grand Belfort, la Ville de Belfort, le Conseil départemental et l'État). Le Grand Belfort est le principal financeur de l'AUTB.

Au titre de l'année 2020, une subvention de 625 000 € a été versée pour la réalisation du programme partagé.

L'ADN-FC

Agence de Développement
Nord Franche-Comté

www.adnfc.fr



L'ADN-FC est née en 2015 de la fusion de l'Agence de développement économique de Belfort et son territoire (ADEBT) et du pôle développement économique de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU), toutes deux présentes depuis de nombreuses années sur le terrain du développement local.

En 2022, l'agence de développement a perçu des subventions de la part du Grand Belfort à hauteur de 475 000 €.

TANDEM

TANDEM

www.tandem.immo

Depuis 1988, le territoire s'est doté d'une SEM patrimoniale, la SEMPAT; il s'agit de la première SEM immobilière créée en France. En 2015, pour faire face aux évolutions de son environnement et soutenir la commercialisation de Techn'hom comme de la Jonxion, la SEMPAT change de nom et devient TANDEM. Le Grand Belfort détient 34 % des parts, avec un capital de 52,2 M€.

LA SODEB



Le Grand Belfort est actionnaire de la SODEB à hauteur de 29,18 % et participe aux orientations et au suivi de la SODEB, SEM d'aménagement en charge de l'aménagement de certaines zones d'activités économiques du Grand Belfort par le biais de concessions d'aménagement.

Le bilan d'activité et financier de la société est présenté annuellement au Conseil communautaire.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LA PATINOIRE



SES MISSIONS

L'enjeu principal de l'équipement est de favoriser la pratique du patinage par, et pour, le plus grand nombre d'usagers avec un rayonnement allant au-delà du périmètre géographique de l'agglomération :

- Accueil du public pour la pratique du patinage de loisir lors de séances publiques classiques (avec animation musicale), à thèmes, ou encore lors de stages d'apprentissage (durant les vacances scolaires pour ces derniers).
- Accueil et apprentissage du patinage aux scolaires.
- Mise à disposition de l'équipement aux clubs de sports de glace pour leurs entraînements et compétitions (danse sur glace, patinage artistique, hockey sur glace, patinage de vitesse ballet sur glace).
- Organisation de manifestations sportives, de spectacles ou d'événements.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- 12 agents titulaires, 1 contractuel mensualisé et 5 vacataires horaires
- 5 éducateurs contractuels horaires
- Une piste de glace de 58 m sur 28 m soit 1 624 m²
- 119 heures d'utilisation hebdomadaire

MOYENS FINANCIERS

Fonctionnement (hors fluides, RH, ...)	81 480 €
Investissement matériel	25 437 €
Recettes	290 433 €

104 139
entrées

Public : 49 393
Scolaires : 20 378
Clubs : 30 719
Spectateurs : 3 649

LES PISCINES



SES MISSIONS

Les deux sites communautaires (piscines du Parc et piscine Pannoux) sont chargés d'accueillir l'ensemble des pratiquants de la natation au niveau de l'agglomération avec la politique qui est de favoriser l'accès aux différentes activités aquatiques à tous les usagers :

- Accueil du grand public pour la pratique de la natation et des loisirs aquatiques lors de séances publiques
- Apprentissage de la natation dès 4 ans
- Animations aquatiques avec les bébés nageurs, l'aquagym ou la natation prénatale
- Accueil et enseignement de la natation en milieu scolaire
- Mise à disposition des équipements aux clubs et structures (professionnelles ou d'enseignement spécialisé) pour leurs entraînements et compétitions (natation, plongée subaquatique, sauvetage, triathlon, water polo)

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- 35 agents dont 4 vacataires horaires (pour des missions de remplacement), et un ETP de contrats étudiants.
- 2 sites : la piscine Pannoux avec 525 m² de plan d'eau, les piscines du Parc avec 675 m² de plans d'eau couverts et un espace bien être de

105 m², 1280 m² de plans d'eau découverts (et des toboggans aquatiques découverts)

- 87 h 30 heures d'ouverture hebdomadaire pour la piscine Pannoux, 83 h 30 pour la piscine du Parc, 70 h durant les vacances scolaires et en période estivale.

210 741
entrées

Public : 128 007
Scolaires : 40 488
Clubs : 42 246

MOYENS FINANCIERS

Fonctionnement (hors fluides, RH, ...)	223 383 €
Investissement matériel	46 536 €
Recettes	373 515 €



LE STADEROGER-SERZIAN

SES MISSIONS

- Lieu d'entraînement pour les clubs d'athlétisme avec un équipement renouvelé récemment
- Terrain Honneur de football
- Un terrain stabilisé pour les entraînements de football
- Plus de 1 500 places assises en tribune
- Enseignement de l'athlétisme pour les lycéens
- Une salle de musculation
- Un ensemble de bureaux dédiés à l'ASM Belfort Football club et au MBA (Montbéliard Belfort Athlétisme)

NOMBRE D'HEURES D'UTILISATION

37 heures
d'utilisation hebdomadaire
de la piste par les clubs
sportifs locaux

61 heures
d'utilisation hebdomadaire
par le lycée Courbet sur la piste
et la salle de musculation

14 heures
d'utilisation hebdomadaire
du terrain stabilisé
par les clubs

112
heures d'utilisation
hebdomadaire totale
(hors matchs)

29
Manifestations
sportives accueillies

LA CULTURE ET LE TOURISME



**CONSERVATOIRE
HENRI DUTILLEUX**
MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

LE CONSERVATOIRE, À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL HENRI-DUTILLEUX

Le Conservatoire à Rayonnement
Départemental Henri-Dutilleux regroupe 9 sites.

SES MISSIONS

L'établissement a pour vocation de dispenser un enseignement artistique de qualité en s'inscrivant dans le cadre des schémas nationaux d'orientation pédagogique du ministère de la Culture.

Ses activités s'orientent autour de missions complémentaires :

→ L'enseignement artistique

Trois disciplines (musique, danse et théâtre) organisées par cycle avec des esthétiques musicales très diversifiées : musiques traditionnelles, musiques anciennes, jazz/musiques actuelles, création musicale assistée par ordinateur...

→ Accompagnement des pratiques collectives en amateur

Un projet « Orchestre dans les quartiers » est mis en œuvre avec la Clé d'Offemont et le Centre culturel et social Oïkos des Résidences Bellevue. Le développement des ateliers de musique et danse en faveur des personnes en situation de handicap à Belfort, Danjoutin et Valdoie est particulièrement important.



1503
élèves



84
enseignants

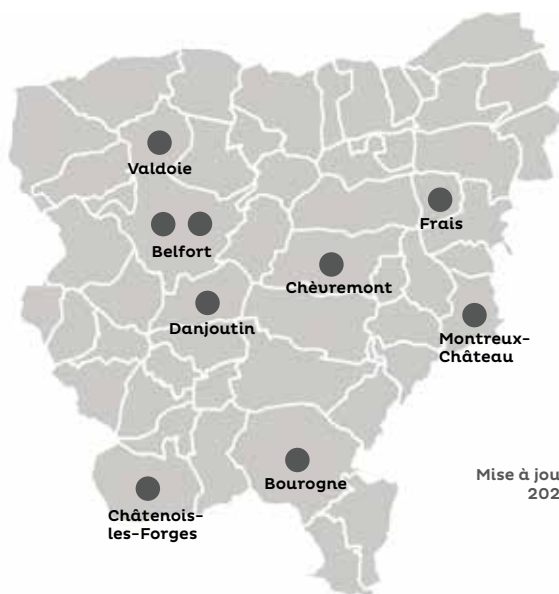
→ Accueil et partenariat pédagogiques avec les ensembles d'amateurs

8 chorales sur les sites de Belfort, Danjoutin, Montreux-Château et Valdoie

5 orchestres d'harmonies sur les sites de Belfort, Valdoie, Danjoutin, Montreux-Château et Châtenois-les-Forges.

1 ensemble à cordes
sur le site de Danjoutin.

1 groupe de jazz et musiques actuelles
sur le site de Valdoie.



Mise à jour
2021

PROJET TRANSFRONTALIER

Né d'une volonté de coopération Conservatoire Henri Dutilleux, l'École Jurassienne et le Conservatoire de Musique de Delémont, le Printemps des Cuivres a permis l'émergence de concerts grand-public et master class de part et d'autres de la frontière.

Les élèves ont rencontré des grands maîtres (Nicolas Chatenet, Anthony Galinier, Guy Michel, Jacques Mauger ...) Plus de soixante élèves cuivres ont interprété le succès planétaire de John Miles : Music sous la direction de Philippe Garcia.

**EN
LIRE**



[grandbelfort.fr/culture/
conservatoire-henri-dutilleux](http://grandbelfort.fr/culture/conservatoire-henri-dutilleux)



Atelier Jean-Philippe Apro - Conservatoire 2021

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération soutient une politique culturelle dans différents domaines : l'enseignement musical, la diffusion, la valorisation du patrimoine et participe au rayonnement des associations culturelles locales.

→ Le Théâtre Granit

Le financement du Granit vise à inscrire la scène nationale dans les dynamiques engagées d'actions culturelles éducatives, d'animation de la Ville de Belfort, de développement des pratiques amateurs, de diffusion et de soutien à la création.

Subvention annuelle de 648 000 € (618 000 € en fonctionnement et 30 000 € en investissement).

→ Viadanse

La participation au projet VIADANSE vise à encourager la circulation des projets et la constitution de réseaux culturels entre la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Est, la Suisse et l'Europe.

Subvention annuelle de 105 000 € en fonctionnement et 50 000 € versé au Département pour participer à la restructuration de la salle de spectacle.

→ Territoire de Musiques

Le soutien porté envers Territoire de Musiques participe activement au développement culturel, économique et social du territoire et permet le déroulement de différentes manifestations culturelles (festival GÉNÉRiQ, Fédération internationale DeConcert, Fimu, Entrevues, Formation d'Issodun...)

Subvention annuelle de 80 000 € en fonctionnement.

MAIS AUSSI...

→ Festival des Tourelles

Subvention annuelle de 3 000 €

→ Vivre ensemble

Subvention annuelle de 1 000 €

→ Bermontfort

Subvention annuelle de 1 000 €

→ Budget "enseignement musical"

4 000 € de subventions ont été

versé par le CRD aux associations locales Bonus Track, Orchestre d'Harmonie de la Ville de Belfort, Association Les Riffs du Lion pour favoriser l'enseignement musical.

TOURISME



→ Valorisation de la Ceinture Fortifiée Nord Franche-Comté

Le Grand Belfort s'est engagé aux côtés de 3 EPCI voisins (PMA, CCVS, CCPH) dans un schéma de développement touristique de la Ceinture Fortifiée du Nord Franche-Comté pour valoriser les 15 édifices majeurs de son territoire.

Une identité graphique commune et un slogan "FRANCHE-

MENT FORTS" ont été déclinés sur les outils digitaux. Site internet, application mobile, carte touristique ont été dévoilés début 2023 pour faire vivre ce patrimoine et le réseau des acteurs tout en renforçant l'attractivité de ces sites.

→ Le pôle touristique de Montreux-Château

Afin de valoriser ses atouts fluviaux et fluvestres et de développer le tourisme d'itinérance, grâce notamment à l'EV6, le Grand Belfort s'est engagé dans un protocole de partenariat sous l'impulsion de VNF (voies navigables de France), en vue de prendre part à une réflexion collective sur les enjeux d'élaborer un contrat de canal. Le Grand Belfort a en outre déployé pour les usagers de l'EV6 et les adeptes du cyclo-tourisme

une station d'entretien pour effectuer gonflage et petites réparations en libre service.

→ Le partenariat avec le Comité Régional du Tourisme

Grand Belfort s'est engagé aux côtés du Département et de Belfort Tourisme dans une convention avec le Comité Régional du Tourisme afin de participer à des actions de communication sous la marque "Escapade en VOSGES DU SUD". Celle-ci vise à promouvoir les atouts touristiques locaux, valoriser les offres et les parcours touristiques, selon les prismes des richesses du patrimoine, des loisirs de pleine nature ou du tourisme d'affaires et en vue de faire du territoire une destination à part entière à la notoriété forte et à l'identité affirmée.

VALORISATION DU PETIT PATRIMOINE

Le petit patrimoine bâti perpétue la mémoire d'un mode de vie passé, l'organisation et les activités des habitants des 52 communes qui composent le Grand Belfort. Il représente un héritage commun et traduit les spécificités et l'identité du territoire.

Pour le préserver, le Grand Belfort subventionne des travaux de valorisation du patrimoine à destination des communes de Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Elles ont fait l'objet de cinq délibérations en 2022.

Le montant des subventions votées s'élève à 49 2323 €

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SES MISSIONS



Production, traitement et stockage de l'eau potable, **environ 6,5 millions de m³ par an**

Exploitation et maintenance de 6 zones de captage (Sermamagny, Moruillars, Petit-Croix, Fousse-magne, Angeot et Eguenigue) de **19 réservoirs**



Linéaire de réseau d'eau potable : **724 km** (selon RPQS 2021)

Entretien des **2 095 points d'eau incendie** (Captage DECI / hors citerne 77)



Dépollution des eaux usées
Gestion de **11 unités de dépollution**

Exploitation de **89 postes de refoulement**, de **56 bassins de rétention des eaux pluviales** et de **13 bassins d'orage**



Linéaire de réseau d'assainissement : **780 km**

EN
LIRE



Les rapports d'activité du service public sont téléchargeables sur [grandbelfort.fr/rubrique service des eaux](http://grandbelfort.fr/rubrique-service-des-eaux)

TRAITEMENT DES EAUX USÉES } SUR LES COMMUNES DE GRAND BELFORT



Mise à jour 2022
UDEP : usine de dépollution
EqH : équivalent habitant

- | | |
|--|--|
| ■ Station de Belfort - 110 00 EqH | ■ UDEP Bourogne ZI - 5 000 EqH |
| ■ Assainissement non collectif | ■ UDEP Bourogne Village - 1 500 EqH |
| ■ UDEP Bavilliers - 15 000 EqH | ■ UDEP Montreux-Château - 4 000 EqH |
| ■ UDEP Meroux - Vézelois 2 400 EqH* | ■ UDEP Fontaine - 1 500 EqH |
| ■ UDEP Denney - 3 200 EqH | ■ UDEP Phaffans, Bessoncourt - 3 600 EqH |
| ■ UDEP Chèvremont - Pérouse - 4 000 EqH | ■ Buc : lagune intercommunale avec 2 autres communes SIABEM - 840 EqH |
| ■ UDEP Trévenans Sud Savoureuse - 17 000 EqH* | |

* Pour la commune de Meroux-Moval, le traitement est partagé entre l'UDEP de Meroux-Vézelois et l'UDEP Sud Savoureuse.

LES DÉCHETS MÉNAGERS

SES MISSIONS

- Collecte des ordures ménagères et assimilées (la compétence traitement étant transférée au SERTRID)
- Collecte des déchets verts en déchèteries ou en points d'apport volontaire.
- Collecte des encombrants en déchèteries et des gros encombrants sur rendez-vous en porte-à-porte
- Sensibilisation des usagers aux gestes de tri.
- Collecte sélective des emballages recyclables, en points d'apport volontaire pour le verre, et en porte à porte pour les autres recyclables

100 agents
au service des
Déchets Ménagers

20 camions
de collecte dont
11 pour les bacs
roulants ordures
et recyclables

60 kg
par habitant / an
de déchets collectés

Au 31 décembre 2022

-  Berne à déchets verts
-  Déchèterie
-  Quai de transfert OMR (Sertrid)
-  Plateforme de transfert collecte sélective Pietra
-  Usine d'incinération des OM, à production d'électricité, du Sertrid

-  C1+1/2, 1 collecte OM par semaine, et 1 collecte sélective
-  C2+1, 2 collectes OM et 1 collecte sélective par semaine

**EN
LIRE**



Le rapport d'activité complet du service public des déchets ménagers est disponible sur [grandbelfort.fr/rubrique déchets](http://grandbelfort.fr/rubrique-dechets)

Organisati
Mise à jour 20



Collecte du verre : Fosse de stockage du verre du Centre technique municipal

Déchets Ménagers

Nature	Tonnage	Évolution depuis 2021
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	20 925	- 6 %
Encombrants et déchets verts	7 637	- 21,2 %
Recyclables hors verre	5 825	- 5,5 %
Verre	3 202	- 1,7 %
TOTAL (GBCA)	37 589	- 36,4 %

L'ENVIRONNEMENT

SES MISSIONS }



Préservation et mise en valeur des milieux naturels



Lutte contre le changement climatique et adaptation du territoire



Préservation des ressources naturelles



Prévention des risques pour l'environnement



Information du grand public



Dialogue avec les associations environnementales



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)



Appui aux communes avec la mise en place d'un plan paysage

UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Avec le Plan Climat Air Energie Territorial, le Grand Belfort s'engage dans la coordination de la transition énergétique de son territoire. Ce document, stratégique et opérationnel, est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air.

Il a plusieurs objectifs :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et des citoyens sur les sujets climat-air-énergie,
- Réduire les gaz à effet de serre ainsi que la consommation énergétique globale,
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique et réduire ses vulnérabilités.
- Améliorer la qualité de l'air et réduire les expositions aux polluants atmosphériques,
- Développer les énergies renouvelables,
- Développer la séquestration du carbone.

Plateforme Plan Climat Air Energie Territorial © Freepik



L'année 2022 a été consacrée à la poursuite de la concertation impliquant élus, institutions, associations. Un chargé de mission a également été recruté pour l'animation du Plan Climat.

LE CADRE DE VIE



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Trois techniciens sont chargés, à la direction du cadre de vie, de suivre l'entretien des espaces verts

BUDGET 2022

Les montants des lignes de crédits allouées pour l'entretien des espaces verts, la gestion des arbres, et la propreté des sites en 2021 sont répartis comme suit :

FONCTIONNEMENT :

→ Entretien des espaces verts des ZAIC :
(+1,66 % par rapport à 2021) : **305 000 € TTC**

→ Maintenance des arbres du Grand Belfort :
(Somme quasi identique à 2021) : **25 000 € TTC**

→ 266 arbres expertisés afin de s'assurer du bon état sanitaire de certains sujets : **2 522 € TTC**

→ Budget annexe EAU :

Entretien des espaces verts de la zone de Captage (Sermamagny) : **17 000 € HT**

→ Propreté des sites du Grand Belfort :
(Budget identique à 2021) : **153 000 € TTC**

→ Balayage mécanisé des ZAICS, des déchèteries et des aires d'accueils des gens du voyage :

(- 40 % depuis 2021) : **34 320 € TTC**

DÉTAIL DU PATRIMOINE ESPACES VERTS } GÉRÉ PAR LE SERVICE CADRE DE VIE



Belfort aux couleurs d'automne - Étang des Forges - Novembre 2022

SECTION INVESTISSEMENT :

→ **Restructuration d'espaces verts.**
Reprise de surfaces engazonnées.
Remplacement de végétaux morts
ou détruits : 13 373 € TTC

- Une haie vive de 45 ml a été plantée le long d'un grillage de la piscine du parc aux Résidences pour un montant de **4 601 € TTC** (fourniture et plantation).
- 13 Arbres ont été plantés autour de l'étang des Forges pour un montant de **8 772 € TTC** (Fourniture et plantation).

→ Surfaces supplémentaires :

Les surfaces supplémentaires correspondent à l'entretien des espaces verts et des surfaces minérales de la Maison de Santé (+ 20 547 m²) et du CRD de la commune de Chatenois les Forges (+ 568 m²) et du parking de covoiturage situé à l'échangeur de Bermont (+ 6 600 m²).

Soit 535 356 m² à entretenir par le CDV au 31/12/2022 (+ 27 715 m² par rapport à 2021).

Les 53,53 ha sont entretenus par des entreprises privées via des marchés en cours.

(Excepté 8 408 m² de pelouse du Stade SERZIAN).

Patrimoine Espaces -verts	
Espaces verts	Surface
Arbustes	29 091 m ²
Pelouse agrément	140 525 m ²
Pelouse sportives	8 408 m ²
Haies	2 631 m ²
Fleurissement	12 477 m ²
Prairie naturelle	* 281 056 m ²
Prairie fleurie	7 645 m ²
Surface minérale	44 862 m ²
Couvre-sol	304 m ²
Broussailles	5814 m ²
Boisement	2543 m ²
TOTAL (GBCA)	535 356 m²

*Dont 83 000 m² sur la zone captage de Sermamagny

L'URBANISME

SES MISSIONS

La Direction de l'Urbanisme est une direction partagée Ville de Belfort-Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA).

→ Assurer l'instruction des dossiers du droit des sols et de la fiscalité.

Depuis 2017, le service assure, pour l'ensemble des communes du Grand Belfort, l'instruction technique et juridique de toutes les demandes d'utilisation du sol et propose aux maires une réponse aux certificats d'urbanisme, certificats d'urbanisme opérationnels, déclarations préalables de travaux, permis de construire, de démolir ou d'aménager.

→ Assurer le suivi des établissements recevant du public

Pour la commune de Belfort, les agents du GBCA assurent la gestion administrative des dossier et consultations, la préparation des visites périodiques, et assurent une mission de conseil auprès des exploitants.

MOYEN HUMAIN ET CHIFFRES 2022



Cette continuité d'instruction, imposée par la loi Alur (rappel, suite à l'arrêt de la mise à disposition des services de l'Etat), est assurée par une équipe de 19 agents.

→ Nombre de dossier traités

4 907
dépot de dossier
en 2022

16
recours gracieux

→ L'accueil du public/ rendez-vous des instructeurs

7 744
appels reçus
en 2022

1 839
personnes accueillies

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

LA POLITIQUE DE L'HABITAT

SES MISSIONS {

- La mise en œuvre et le suivi de la politique de l'habitat du Grand Belfort, et notamment du programme local de l'habitat (PLH)
- La gestion de la délégation de compétence des aides à la pierre : programmations à l'échelle des opérations de logements sociaux, attributions et versements des aides pour le compte de l'Etat et de l'Anah
- La gestion des aires d'accueil des gens du voyage : deux aires permanentes et une aire de grand passage
- Le pilotage de projets ambitieux comme l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, le programme opérationnel de prévention d'accompagnement en copropriétés
- Le suivi des garanties d'emprunt et du contingent de logements réservés du Grand Belfort

LA POLITIQUE DE LA VILLE

SES MISSIONS {

Le suivi et la mise en œuvre du contrat de ville 2015-2023 : ce document est porté par le Grand Belfort et l'Etat. Il définit les actions à mettre en œuvre dans les cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération.

Le suivi et la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain (PRU) : ce programme constitue le volet urbain du contrat de ville, il est également porté par le Grand Belfort. Le PRU concerne le quartier des Résidences et permet une intervention renforcée sur l'habitat, les équipements et les espaces publics pour corriger les dysfonctionnements urbains de ce quartier.

LES GARDES CHAMPÊTRES TERRITORIAUX

Le service agit sur 47 communes adhérentes dans le périmètre du Grand Belfort.

SES MISSIONS PRINCIPALES

La qualité de vie dans la commune

Contraventions
aux arrêtés municipaux,
tapages, périls,
ivresse sur voie
publique,
débits de boissons...

La police routière

Arrêt de stationnement
des véhicules, contrôle
des pièces afférentes
à la circulation
des véhicules,
contraventions

Les animaux

Capture et piégeage,
nuisances sonores,
sauvetage, recherche de
propriétaire,
restitution ou mise en
fourrière, gestion des
animaux dangereux...

Pêche/Chasse/ Protection de l'environnement

Défaut de carte et
permis, taille non
réglementaire des
poissons, contrôle du
carnet de prélèvement
des munitions,
des pièges

Les dépôts sauvages

Surveillance des
éco-points, recherche
d'indices, contact avec
les contrevenants

La police funéraire

Surveillance des
cimetières et des lieux
de sépultures

L'urbanisme

Périls et constats

3 119

interventions

1 015

pour des animaux

1 777

surveillances générales des
bancs communaux

322

interventions en police de la
route et sécurisation des écoles

86

dépôts sauvages

35

pollutions

10

postes de gardes champêtres

4

véhicules

1

VAN

2

cynémomètre, matériel de
piégeage et de transport
des animaux

LE NUMÉRIQUE

L'ambition du Grand Belfort est de doter l'ensemble des communes membres d'infrastructures numériques de haut niveau à travers deux axes forts :

SES MISSIONS

→ **L'école numérique** consiste à équiper l'ensemble des classes élémentaires d'un vidéoprojecteur interactif, d'un ordinateur portable pour l'enseignant, d'un ordinateur fixe pour les élèves ainsi que des classes mobiles de tablettes mutualisées toutes les 4 classes. Déjà 267 classes équipées et 95 classes mobiles en circulation. Un Espace Numérique de Travail (ENT) vient compléter le dispositif afin que les élèves disposent d'un support numérique centralisé accessible également depuis la maison.

→ **Le Groupe fermé d'utilisateurs (GFU)** relie toutes les mairies et toutes les écoles à un réseau fibre optique à haut débit de connexion.

SES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

24 agents composent la DSI mutualisée structurée en 4 pôles :

- Centre de service utilisateur
- Maintien en condition opérationnelle
- Système d'information géographique
- Projets



210 serveurs virtualisés partagés avec la Ville de Belfort



289 téléphones sous protocole internet et 25 lignes isolées



488 PC



270 GSM et 242 GSM automates



73 imprimantes



2 bornes informatiques à destination des agents

L'APPUI AUX COMMUNES

CONTRIBUTIONS ET AIDES FINANCIÈRES

Plus de **30 M€** de reversement direct ou de prise en charge pour le compte des communes membres : une partie importante du budget du Grand Belfort est reversée à ses communes membres sous forme d'attribution de compensation (**23,6 M€**) et de contribution au SDIS (**5,9 M€**).

Des fonds de concours dédiés : fonds d'aide aux communes (**651 K€ en 2022**), plan paysage, fonds de valorisation du patrimoine.

Commune	Délibération du CC	INTITULE DU PROJET	Montant
ANGEOT	19/05/2022	Remplacement lampes de rues par des leds et ajout de nouveaux luminaires	8 581,65 €
AUTRECHENE	13/10/2022	Abattage et replantation d'arbres	2 215,00 €
BANVILLARS	13/10/2022	Changement candélabres en version leds	7 896,75 €
BERMONT	13/10/2022	Rénovation voirie impasse d'Avolle	9 810,00 €
BETHONVILLIERS	13/10/2022	Rénovation bâtiment Mairie/Ecole	7 428,35 €
BOTANS	19/05/2022	Remplacement tables de la salle des Fêtes	1 616,42 €
BUC	19/05/2022	Réfection voirie rue de la Croix et rue de la 5e DB	6 503,55 €
	19/05/2022	Réfection logement communal 7 rue Charles de Gaulle	1 934,58 €
	13/10/2022	Projet ADAP de l'Ecole et déconstruction de la salle des fêtes	51 561,87 €
CHARMOIS	19/05/2022	Achat d'un tracteur	6 540,00 €
	13/10/2022	Travaux de sécurité routière - Carrefours et création de passages piétons	2 479,50 €
	13/10/2022	Aménagement rue des prés roy et création de trottoirs	23 019,25 €
CHATENOIS LES FORGES	19/05/2022	Réhabilitation école primaire Pasteur	6 519,00 €
FORGES	19/05/2022	Création aire de jeux parc château Vermot	8 570,00 €
	19/05/2022	Changement chaudières gymnase et ateliers municipaux	25 003,23 €
	15/12/2022	Construction d'un city park	24 548,06 €
CUNELIERES	11/07/2022	Remplacement éclairage secrétariat et salle mairie en dalles led	1 177,50 €
DANJOUTIN	15/12/2022	Acquisition d'un véhicule 12T pour les Services Techniques	35 450,00 €
DENNEY	19/05/2022	Reuêtement voirie route de Bessoncourt et rue du Vieux Lavoir	11 271,87 €
	19/05/2022	Aménagement avec espace vert et création trottoir pour sécuriser accès RD83	1 257,50 €
DORANS	19/05/2022	Réaménagement aire de jeux de la Chapelle	5 061,70 €
ELOIE	03/02/2022	Achat d'un tracteur tondeuse	7 400,00 €
	13/10/2022	Remplacement système chauffage salle polyvalente	4 934,37 €
EVETTE-SALBERT	19/05/2022	Sécurisation rue du Lac - 2e tranche	50 000,00 €
FONTAINE	19/05/2022	Branchement de trois tableaux numériques dans les salles de classe	1 932,00 €
FONTENELLE	11/07/2022	Travaux accessibilité mairie et installation d'un défibrillateur	8 516,09 €
FOUSSEMAGNE	03/02/2022	Mise en place d'une échelle à neige	1 949,08 €
	19/05/2022	Création aire de retournement rue de l'ancienne douane	6 193,90 €
	19/05/2022	Aménagement sécurité lotissements	1 738,13 €
	19/05/2022	Régénération forêt communale parcelles 5J - 11R - 16J	3 036,48 €
	19/05/2022	Achat matériel professionnel pour l'extérieur	1 048,50 €
	11/07/2022	Remplacement du chauffe-eau à la Maison des Arches	1 030,50 €
FRAIS	03/02/2022	Achat et mise en place d'un abri bus 1 500 € conventionnés	1 482,06 €
	03/02/2022	Eclairage passage piéton et carrefour RD419/RD11	1 947,00 €
	03/02/2022	Rénovation de la passerelle de l'étang communal	1 050,00 €
	15/12/2022	Achat de terrain - Parcelles ZB172 et ZB 173	2 500,00 €
LACOLLONGE	19/05/2022	Aménagement et sécurisation voirie : rue Fahy, Pommier et imp Madeleine	16 117,86 €
LAGRANGE	13/10/2022	Aménagement chemin du pâturage	16 657,75 €
LARIVIERE	11/07/2022	Remplacement de l'éclairage par des leds	7 787,28 €

	15/12/2022	Rénovation d'un logement communal	15 000,00 €
MENONCOURT	03/02/2022	Remplacement de l'éclairage public par des lampes leds	8 460,00 €
	19/05/2022	Achat mobilier pour la salle communale 2 390 € Conventionnés	2 302,50 €
	13/10/2022	Travaux d'isolation d'un bâtiment communal	10 425,00 €
	13/10/2022	Pose de panneaux solaires toitures école et salle communale	17 560,00 €
MEZIRE	13/10/2022	Sécurisation rue de Feschés-le-Chatel	15 281,13 €
	13/10/2022	Amélioration éclairage public	1 532,85 €
NOVILLARD	11/07/2022	Rénovation éclairage public	8 512,00 €
OFFEMONT	13/10/2022	Aménagement Sécurisation rue des Cerisiers	50 000,00 €
PETIT-CROIX	03/02/2022	Remplacement de 2 abris bus rue Pégoud et du Chalet	3 942,00 €
	03/02/2022	Extension d'un columbarium	2 216,00 €
PHAFFANS	19/05/2022	Aménagement accueil mairie	2 191,65 €
	19/05/2022	Eclairage public - Mise en place d'ampoules leds 10 447,06 € Conventionnés	9 034,42 €
	13/10/2022	Achat tondeuse autoportée	3 036,73 €
	13/10/2022	Travaux de renforcement rue de Lacollonge	10 721,87 €
REPPE	13/10/2022	Travaux réfection intérieur d'un bâtiment communal	8 840,00 €
	13/10/2022	Réalisation d'une jardinière sur mesure en grès des Vosges	1 790,80 €
	15/12/2022	Remplacement chaudière alimentant plusieurs logements communaux	16 509,66 €
SERMAMAGNY	15/12/2022	Réfection de la rue de la Pouchotte	21 193,00 €
	15/12/2022	Réfection de la rue de la Pouchotte - Complément	4 769,85 €
	15/12/2022	Réfection chemin de la Forge - Complément	2 303,20 €
VALDOIE	03/02/2022	Réfection du mur du cimetière - tranche 1	6 304,00 €
VAUTHIERMONT	11/07/2022	Rénovation énergétique de la Mairie	10 119,54 €
	11/07/2022	Remise aux normes des bâtiments communaux	3 189,01 €
	11/07/2022	Acquisition matériel et outillage pour le service technique	1 006,67 €
VEZELOIS	19/05/2022	Changement fenêtres 1er étage côté nord bâtiment La cure	1 132,50 €
	19/05/2022	Amélioration éclairage public	2 308,00 €
	19/05/2022	Aménagement voirie au niveau du 377 rue de Danjoutin	1 439,95 €
	19/05/2022	Réfection voirie et aménagement d'entrée rue du Marchut	1 057,50 €
	19/05/2022	Réfection rue du lieutenant Muller	1 037,25 €
	19/05/2022	Busage des fossés rue de Danjoutin	5 055,75 €
	19/05/2022	Changement chauffage de l'école et adduction de l'électricité	31 300,44 €
	13/10/2022	Columbarium	7 426,67 €
TOTAL			670 766,72 €

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES }

La direction des Affaires juridiques apporte des conseils tenant aux marchés publics, à des problématiques foncières, des questions assurantielles.

SERVICE DES ASSEMBLÉES }

Communique des informations générales aux élus et aux secrétariats des communes (délibérations, informations conseils, transmission d'arrêtés du Président).

L'AIDE AUX COMMUNES POUR L'ÉLABORATION DE LEURS DOCUMENTS D'URBANISME }

En 2022, 18 communes sont engagées dans le dispositif et bénéficient du soutien du Grand Belfort.



Chapitre L'urbanisme
Page 28

LE SERVICE AUX COMMUNES

LES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE AUX COMMUNES EN 2022

- Conseils ponctuels pour des aménagements urbains, avis pour des règles de sécurité.
- Interface pour les communes entre différentes institutions ou collectivités : réunions avec la DDT, services de la DRAC.
- Réflexions et programmation pour des opérations d'aménagement urbain ou de construction d'équipements publics en vue de la réalisation de dossiers de subvention (DETR, fond d'aide aux communes de l'Agglomération).
- Accompagnement des communes en tant qu'assistant au maître d'ouvrage pour le lancement et le suivi procédural de marchés publics (marchés de travaux, marchés de maîtrise d'œuvre).

Au total ces actions ont représenté en 2022, 110 réunions et 20 dossiers finalisés sous la forme de notes, marchés, programmes, études de faisabilité. Pour 2022 Ces missions ont également fait l'objet d'une concertation avec les services de Grand Belfort : Urbanisme, Eau et Environnement, Patrimoine Espace Public Mobilités, Déchets Ménagers, Energie, Direction des Affaires Juridiques.



Les principales communes où une intervention s'est traduite par un dossier formalisé sont les suivantes :

Andelnans : Note pour l'aménagement d'un chemin piéton cycle sur RD 19.

Autrechêne : Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de sécurité et d'un fossé rue de la Réchotte.

Belfort : Berges de la Savoureuse, note de cadrage pour la mission de réflexion pour l'aménagement de la Savoureuse. Suivi et coordination de l'étude de l'AUTB.

Bessoncourt : Chemin piéton du Sénarmont, cahier des charges pour le diagnostic des arbres situés en Espace Boisé Classé.

Botans : Programme et convention d'étude pour l'étude de faisabilité de la rue des Sources et de la rue de Froideval.

Buc : Projet de restructuration de l'accessibilité Ecole-Mairie et salle polyvalente. Suivi des études de maîtrise d'œuvre.

Chèvremont : Note programmation en vue d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bâtiment rue de Fontenelle.

Cravanche : Pré-programme pour l'aménagement des ateliers municipaux.

Essert : Groupe scolaire JY Cousteau, programme et préparation marché de maîtrise d'œuvre.

Euette-Salbert : Groupe scolaire de l'école des Sources, programme et préparation marché de maîtrise d'œuvre.

Fontenelle : Appui de la commune pour les marchés de travaux pour rénovation extension Mairie.

Frais : Note d'opportunité pour la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Larivière : Suivi de l'étude de faisabilité en vue de la rénovation du terrain de football. Synthèse en réunion des conseils municipaux.

Perouse : Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue des Rosiers.

Sévenans : Marché étude de faisabilité et suivi pour l'ancienne école et bibliothèque.

Vétrigne : Extension de la Mairie pour une salle multifonction et ateliers multifonction. Suivi des études de maîtrise d'œuvre jusqu'au DCE travaux.

SIFOU (Syndicat Intercommunal de la Fourrière) : Marché de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage, préparation concours d'architecture et du dossier environnemental de la mise en compatibilité du PLU (étude par AUTB).

LES FAITS MARQUANTS DE L'**ANNÉE 2022**



GRAND BELFORT 2030

CRÉATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de développement du Grand Belfort, instance de démocratie participative, a été installé le 27 janvier 2022. Il a pour but d'enrichir l'action publique d'un dialogue régulier avec les acteurs non institutionnels, et la société civile d'un territoire. Il a pour mission d'être force de proposition, de construire des réponses collectives et d'être porte-parole des besoins, attentes et avis des citoyens du territoire.

127 MEMBRES REPRÉSENTATIFS DES COMPOSANTES DU GRAND BELFORT

Ses 127 membres, bénévoles, ont été désignés après sollicitation des communes et structures implantées sur le territoire du Grand Belfort, permettant de garantir une bonne représentativité des différentes composantes de celui-ci.

Les conseillers ont rapidement été sollicités par le Grand Belfort sur son projet de territoire, un document de planification stratégique abordant toutes les compétences de l'intercommunalité. Au terme de huit réunions, le Conseil de développement a rendu un premier avis sur ce document le 1^{er} avril 2022 dont certaines des propositions ont été adoptées par le projet de territoire.

UN TRAVAIL COLLABORATIF POUR FAIRE ÉVOLUER LE TERRITOIRE

Le Conseil de développement a ensuite été engagé sur divers thématiques de saisines : la création d'une Police intercommunale, l'usage et la valorisation des forts et la sobriété énergétique. Celle-ci seront validées au courant de l'année 2023.

Le Conseil de développement a également rejoint la Coordination nationale des Conseils de développement. Cette adhésion a une visée double : servir de ressources pour les conseillers (réunions de travail, données territoriales) et valoriser et diffuser à un large public, les travaux des conseillers.



2

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

4

RÉUNIONS DE BUREAUX

31

RÉUNIONS POUR RÉPONDRE AUX SAISINES

8

AVEC

24

RÉUNIONS EN MOYENNE PAR SAISINE

PARTICIPANTS EN MOYENNE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DES ESPACES STRATÉGIQUES POUR LE TERRITOIRE

LA ZONE D'ACTIVITÉ DE L'AÉROPARC A FAIT LE PLEIN

Désormais gérée par le Grand Belfort à travers une concession d'aménagement confiée à la SODEB, la zone d'activités de l'Aéroparc de Fontaine a connu plusieurs implantations en 2022 qui font que la zone est désormais quasiment pleine.

Les travaux achevés en 2022 ont principalement concernés le secteur nord permettant de finaliser les implantations des sociétés Vailog (logistique), Amazon, ainsi que la centrale solaire d'EDF Renouvelables.

Les travaux engagés en 2022 sur le secteur sud permettent d'assurer la desserte des projets Comafranc, Primavera, McPhy, Voestalpine, et l'implantation de la déchetterie du Grand Belfort.

Grand Belfort et la SODEB ont par ailleurs lancé un grand chantier de renforcement de l'adduction électrique de la zone et la mise en place d'un poste source dédié pour alimenter les activités à fortes valeurs ajoutées mais aussi grande consommatrice d'énergie telles



Vue panoramique de l'Aéroparc de Fontaine - 2022

BELFORT ESTART : LE TECHN'HOM EN EXEMPLE

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la Ville Durable » en avril 2022, le projet Belfort e-Start, déposé par le Grand Belfort en partenariat avec l'UTBM, Enedis et Tandem, vise à satisfaire cet objectif par la création d'un îlot urbain neutre en carbone en combinant rénovation énergétique des bâtiments, production d'énergies renouvelables couplée à des solutions de stockage basées sur des batteries d'abord, puis de l'hydrogène vert.

Le tout sera rendu possible avec la création de la première et plus grande communauté d'énergie renouvelable de France.

Le site pilote de ce démonstrateur est la ZAC Techn'Hom à Belfort qui s'étend sur 110 hectares au cœur de la ville, et accueille plus d'une centaine d'entreprises industrielles et des bureaux d'études, employant chaque jour plus de 7000 salariés. Le périmètre du projet Belfort E-Start concerne une partie de la zone du Techn'Hom (35

hectares) et est pensé dans une logique de répliquabilité à vers d'autres sites.

Au cœur de la ville de Belfort, Techn'Hom sera un quartier autonome qui produira lui-même l'énergie qu'il consomme.

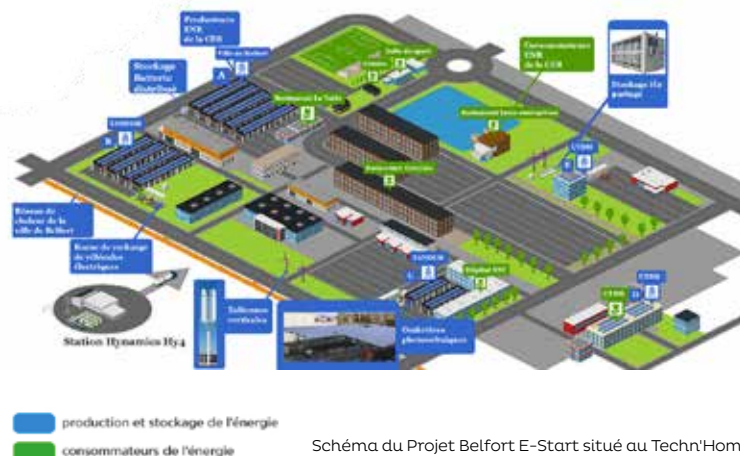


Schéma du Projet Belfort E-Start situé au Techn'Hom

CADRE DE VIE : L'AVENUE MARÉCHAL-JUIN TOTALEMENT RÉNOVÉE

L'avenue Juin est un axe structurant, qui combine un rôle de voie de transit entre les boulevards et Valdoie, tout en assurant la desserte de la Zone d'Activité Economique Techn'hom, de l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard, de l'IUT et d'un quartier d'habitat.

↳ RÉNOVER NOS VOIRIES URBAINES

Le réaménagement de cette avenue était un objectif prioritaire du mandat, compte tenu du vieillissement de la chaussée et des trottoirs, de l'inadaptation de l'avenue aux enjeux actuels (sécurité routière, intégration des cycles, etc.)

Après une série de travaux de modernisation des réseaux en sous-sol (Réseaux d'eau / Assainissement, réseaux électriques) le grand Belfort a mené le projet de réaménagement de l'avenue du Maréchal JUIN, soit plus de 730 mètres linéaires de voirie complètement remis à neuf.

↳ AMÉLIORER LA CIRCULATION AUTOMOBILE, PIÉTONNIÈRE ET CYCLABLE

Très fréquentée par les automobilistes, cyclistes et piétons l'avenue du Maréchal Juin joue un rôle essentiel dans l'attractivité et le dynamisme économique de notre territoire.

Dans sa nouvelle configuration, l'avenue Maréchal-Juin présente une chaussée de circulation ramenée à 6,5 mètres de largeur, prolongée de chaque côté par des trottoirs confortables et des pistes cyclables en site propre.

Un large réaménagement du carrefour avec l'avenue du Château d'eau a été entrepris, consistant à ramener l'entrée de cet axe sur la rue du Stand, pour sécuriser l'intersection. Deux plateaux ont été aménagés pour sécuriser les traversées au niveau des principaux axes piétonniers et cyclables.



Vues avant et après travaux de l'avenue du Maréchal Juin

› MISE EN VALEUR DE L'ESPACE PUBLIC

Le projet a fait la part belle à la végétalisation, dans la mesure où un double alignement d'arbres a vu le jour sur le flanc Est de l'avenue, composé à la fois de platanes préexistants, mis en valeur et intégrés à l'espace public, et de plantations nouvelles.

Au total, une centaine de feuillus ont été plantés, les arbres coupés à l'occasion des travaux ont été remplacés et leur nombre est désormais supérieur à celui d'avant le chantier.

Enfin, il a été procédé à la mise aux normes des points d'arrêts de bus et des traversées piétonnes tandis que l'éclairage public et le mobilier urbain ont été modernisés pour le confort de tous.

Montant de l'opération (études et travaux) : 1 700 000 € TTC

Période de réalisation : juillet 2021 à avril 2022

› UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération, en partenariat avec la société APRR, a aménagé un parking de covoiturage sur le site de l'échangeur n°11, entre l'A36 et la RN1019 (communes de Sevenans et Dorans).

→ Pour GBCA, il s'agit d'encourager les pratiques de covoiturage au sein d'une zone stratégique, très fréquentée par les automobilistes du bassin de vie Belfort/Héricourt/Montbéliard, mais également dans le cadre de déplacements plus longs, vers l'Alsace ou la Suisse.

→ Le parking est doté d'une capacité de 46 places ; il intègre des cheminements sécurisés pour les piétons, de nouveaux espaces verts, un système d'éclairage public sur détection de présence, ainsi que la gestion intégrée des eaux de pluie sur la parcelle, répondant ainsi à l'exigence d'une réalisation sobre et durable.

Un abri couvert et des arceaux vélo complètent les équipements proposés aux utilisateurs du site.

→ Le parking est prééquipé pour pouvoir recevoir des bornes de recharge pour véhicules électriques. Le succès de ce parking ne se dément pas, prouvant toute la pertinence de cette réalisation.

Montant de l'opération (études et travaux) :
360 000€ TTC

Période de réalisation : juillet à octobre 2022



Parking de covoiturage - Site de l'échangeur n°11, entre l'A36 et la RN1019 - 2022



Nouvelle déchèterie du Grand Belfort - Zone d'activités de l'aéroparc de Fontaine - le 8 octobre 2022.

VALORISATION DES DÉCHETS

OUVERTURE D'UNE QUATRIÈME DÉCHÈTERIE À FONTAINE

Après 7 mois de travaux, la nouvelle déchèterie a levé ses barrières au public fin septembre au sein de la zone d'activité de l'aéroparc de Fontaine.

UN CONCEPT INNOVANT

Cet équipement est innovant dans sa conception « à plat » garantissant une plus grande sécurité des usagers et un accueil de qualité tout en facilitant les dépôts. Les bennes et points de collecte sont rassemblés au centre du site et accessibles aux véhicules tout autour. Les usagers déposent leurs objets et matériaux sur le sol en béton, dans des alvéoles délimitées par des murets et barrières amovibles. Les objets sont ensuite repris par une chargeuse et déversés dans les bennes des filières correspondantes.



Zone de dépôt « à plat » - Déchèterie de l'Aéroparc de Fontaine - 2022

FAVORISER LE RECYCLAGE ET LE RÉEMPLOI

Comme les autres déchèteries du Grand Belfort à Châtenois-les-Forges, Sermamagny et Danjoutin, cette installation permettra aux citoyens de déposer leurs déchets en vue du recyclage mais aussi des objets en bon état en vue du réemploi grâce à un espace ressourcerie. Ces objets seront repris et valorisés par La Ressourcerie 90 selon le principe de l'économie circulaire.

En offrant aux usagers la possibilité de valoriser leurs déchets, par le réemploi et le recyclage, la déchèterie participe à l'objectif du Grand Belfort de réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.

La présence d'un portique en entrée de déchèterie permet de gérer sur des plages horaires différentes les flux particuliers/professionnels ; la séparation des zones dépôt/manœuvre des engins permet quant à elle une utilisation totalement sécurisée pour le public.



Atelier couture de la Ressourcerie 90 - 2022.

EAU : RESTAURER NOS INFRASTRUCTURES

REMISE EN ÉTAT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DU MONT

Une casse du réseau d'eau potable est survenue le jeudi 20 Octobre 2022. Située à un nœud stratégique du réseau, sur une conduite alimentant les réservoirs qui sont situés au Mont, son emplacement était particulièrement difficile d'accès, dans un talus quasiment vertical et à plus de 8m de profondeur.

Une course contre la montre s'était engagée pour réparer la canalisation avant que les habitants de Belfort soient privés d'eau.

Une cellule de crise fut activée en Préfecture pour coordonner les moyens. Les équipes du Grand Belfort ont œuvré toute la nuit jusqu'au petit matin. Vers 5h la conduite est remise en eau et le niveau du réservoir peut remonter.

Cette réparation provisoire fut suivie quelques semaines plus tard d'un chantier de remise à neuf complet des deux conduites présentes dans ce talus. Une liaison entre les deux réservoirs permettra en 2023 de sécuriser définitivement ce secteur.



Réparation de la casse du Mont par les agents du Grand Belfort - 2022.

PRÉSERVER NOS INFRASTRUCTURES

En 2022, Le Grand Belfort a investi plus de 4 millions d'euros TTC pour réaliser des travaux dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement.

→ Belfort – Rue Garteiser :

Pose de 400 m linéaire de canalisation pour rénover la canalisation d'eau potable situé à plus de 6 m de profondeur dans un coteau glissant (terrain marneux) et inaccessible.

→ Valdoie – passe à poissons :

Réaménagement totale du tronçon situé entre le pont Blumberg et le pont Carnot afin de rétablir la continuité écologique des cours d'eau selon la directive européenne.

→ Botans – ZAC des Saules :

Un nouvel ouvrage, à la pointe de la technologie, a été mis en place en lieu et place de l'ouvrage existant. Les travaux ont été réalisés fin de l'année et seront accompagnés, courant 2023, par la réalisation de travaux annexes d'aménagement.



Chantier de la Zac de Saules à Botans - 2022.

ORGANISATION

UN PROJET D'ADMINISTRATION POUR CONSTRUIRE L'ADMINISTRATION DE DEMAIN



Tout au long de l'année 2022, les agents se sont mobilisés pour co-construire le projet d'administration qui constitue à présent leur feuille de route pour les années à venir.

Véritable outil de cohésion interne qui donne du sens à l'action collective et individuelle, il fixe un cap et affiche leur ambition au travers d'orientations majeures pour construire l'administration de demain afin qu'elle soit :

- Moderne, ouverte et attractive
- Pilotée et maîtrisant le mode projet
- Structurée et efficiente
- Soucieuse de ses agents.

UN PROJET MENÉ DANS LA CONCERTATION

C'est un parti pris fort qui a été retenu, celui d'une démarche participative afin de co-construire le projet d'administration.

Au printemps 2022, les agents volontaires ont été invités à partager leur expérience du terrain, à exprimer leurs souhaits et leurs idées au travers d'ateliers d'expression et d'un questionnaire, permettant ainsi d'établir un état des lieux.

A l'automne 2022, des ateliers de co-construction ont été organisés, véritables laboratoires d'idées, ils ont permis d'identifier des actions destinées à faire évoluer l'administration.



Atelier d'expression animé par le réseau d'ambassadeur - Mai 2022



Formation du collectif des ambassadeurs - 1^{er} avril à la maison du peuple

UN PROJET PAR LES AGENTS, POUR LES AGENTS

L'ingénierie participative retenue a reposé sur la mise en place d'un réseau de 40 ambassadeurs, c'est-à-dire d'agents volontaires, formés pour participer à l'animation de séances de travail collectif permettant ainsi à plus d'un tiers des agents de s'exprimer.

La synthèse des travaux de l'ensemble de ces ateliers a été effectuée par un comité de projet transversal, constitué de directeurs, puis validée par le comité de pilotage composé du Directeur Général des Services et de ses Directeurs généraux adjoints.

41 actions ont été retenues.

Promouvoir la diversité des métiers de l'administration et les parcours pour y prétendre, développer la culture du mode projet, développer les outils collaboratifs, accompagner les agents d'accueil dans la prévention et la gestion des situations d'incivilités, formaliser les procédures de délégation pour accélérer les circuits de décision, ... sont autant d'exemples d'actions concrètes du projet d'administration.

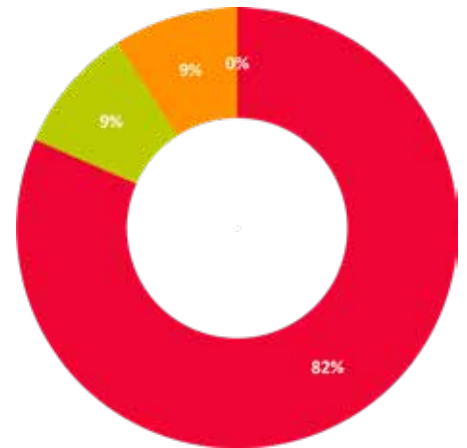
REPÈRES **BUDGÉTAIRES**



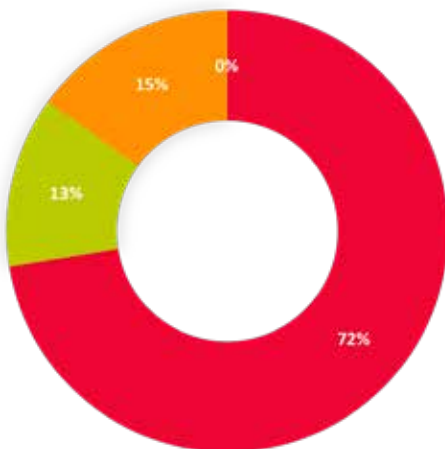
COMPTES ADMINISTRATIFS

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2022 : 87,15 M€ }

	2022	2021	ÉVOLUTION
Budget principal (y compris le service des déchets ménagers)	71 093 533 €	69 282 897 €	+2,61%
Budget de l'eau	8 125 293 €	7 770 453 €	+ 4,57%
Budget de l'assainissement	7 922 433 €	8 280 668 €	- 4,33%
Budgets lotissements	8 728 €	9 393 €	-7,08%
	87 149 988 €	85 343 411 €	+2,18%

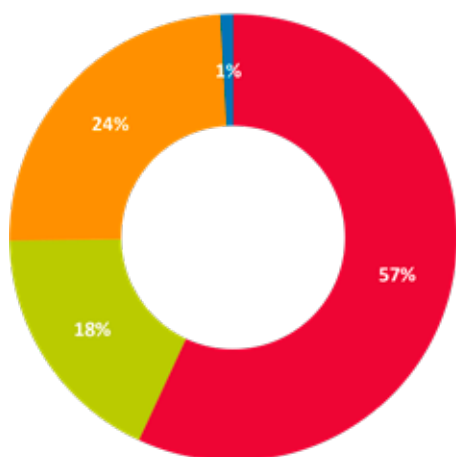


DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2022 : 29,39 M€ }



	2022	2021	ÉVOLUTION
Budget principal (y compris le service des déchets ménagers)	21 288 567 €	20 381 428 €	+4,45%
Budget de l'eau	3 689 694 €	5 149 447 €	- 28,35%
Budget de l'assainissement	4 378 335 €	4 618 994 €	-5,21%
Budgets lotissements	35 000 €	35 000 €	0%
	29 391 596 €	30 184 869 €	- 2,63%

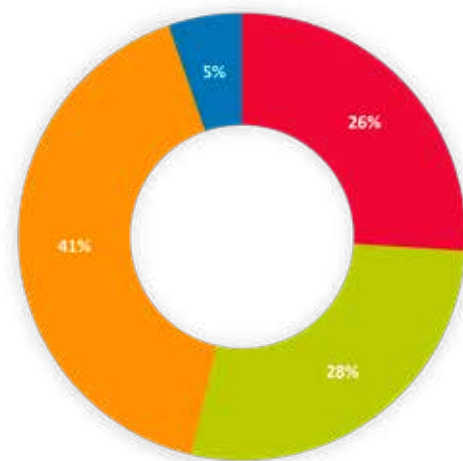
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2022 : 106,25 M€



	2022	2021	ÉVOLUTION
Recettes fiscales	60 490 090 €	57 382 503 €	+5,42%
Dotations et participations	18 984 699 €	19 084 526 €	-0,53%
Produits d'activité	25 800 521 €	24 584 681 €	+4,95%
Autres recettes	979 757 €	2 062 801 €	-52,50%
Total	106 255 068 €	103 114 511 €	+3,05%

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2022 : 26,92 M€

	2022	2021	ÉVOLUTION
Emprunts	7 000 000 €	5 891 288 €	+18,82%
Subventions et dotations	7 444 271 €	4 060 858 €	+85,25%
Excédents de fonctionnement	11 056 711 €	4 750 641 €	+132,74%
Autres recettes	1 424 268 €	76 357 €	+1 765,28%
Total	26 925 251 €	14 779 144 €	+82,18 %



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Alexandre Baehr
Laurent Herbrecht
Lydie Descourière
Zélie Noreda
Grégory Tachet

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort



**GRAND
BELFORT**

Place d'Armes
90020 BELFORT

www.grandbelfort.fr

